

Les points saillants pour mai 2021

- ✎ La situation des marchés agricoles est marquée par une légère hausse des prix moyens de la majorité des produits. Cette hausse bien qu'elle soit légère, peut s'expliquer par l'amenuisement des stocks paysans et la demande des commerçants, des consommateurs ainsi que les achats institutionnels qui deviennent de plus en plus importants sur les marchés suivis.
- ✎ Les prix moyens des céréales et de presque tous les produits de rente ont connu une tendance haussière par rapport à l'année passée et par rapport à la moyenne quinquennale (+17% et +16% respectivement pour le mil). Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l'accessibilité économique des ménages notamment les couches vulnérables.
- ✎ Les termes de l'échange bétail (bouc d'environ 1an) contre céréales, et oignon contre mil, sont en défaveurs des éleveurs et producteurs vendeurs d'oignon pour leur approvisionnement en céréales. Cependant les termes de l'échange niébé contre mil sont favorables aux producteurs vendeurs de niébé pour leur approvisionnement en céréales.
- ✎ Concernant l'état d'approvisionnement extérieur, on note un tassement des flux entrants et sortants depuis le début de renforcement des mesures de prévention contre la Covid-19 en mars 2020 par les Etats de la sous-région. L'état d'approvisionnement intérieur est moyennement satisfaisant.
- ✎ Toutefois, l'analyse du prix de parité à l'importation confirme l'existence d'une forte incitation économique pour les acteurs nigériens, de poursuivre leur approvisionnement en céréales sur les marchés extérieurs du Bénin, du Burkina Faso et du Nigéria.
- ✎ Le taux de change (FCFA/Naira) du mois de mai 2021 se situe en moyen à 877 Naira pour 1 000 F CFA contre un taux moyen sur les 5 dernières années de 611 Naira pour 1 000 F CFA. Il reste en faveur des importateurs nigériens des céréales.

I. Points spéciaux :

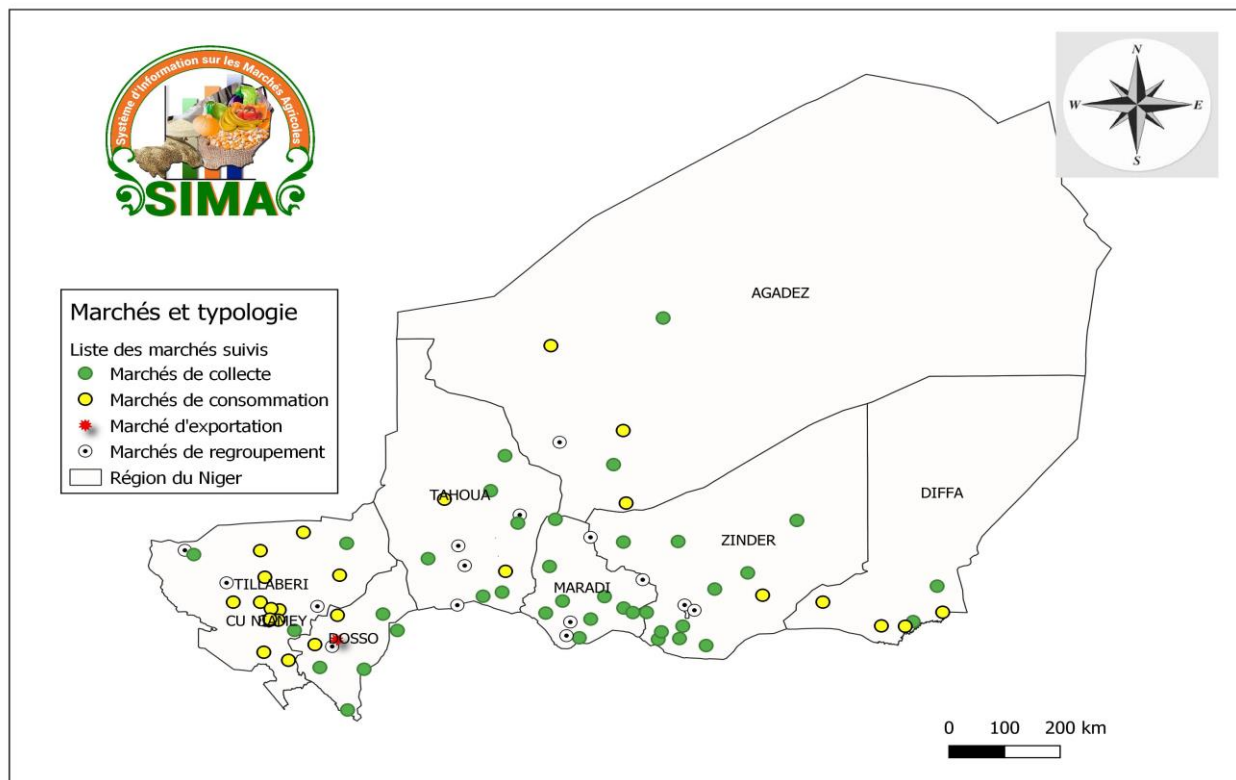
- ✎ Formation/Recyclage du dispositif EPER par la direction de la statistique agricole ;
- ✎ Vente des Céréales à Prix Modéré (VCPM) initiée par l'Etat.

II. Répartition spéciale des marchés suivis par typologie

La carte ci-après illustre en préambule, la répartition spatiale de l'échantillon des marchés suivis par le SIMA (Système d'information sur les Marchés Agricoles) par typologie. Ce sont environ quatre-vingts neuf (89) marchés qui sont suivis hebdomadairement par le SIMA avec l'appui du Gouvernement et de ses Partenaires notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Niger.

Carte 1 : Echantillon des marchés suivis par le SIMA par typologie

2

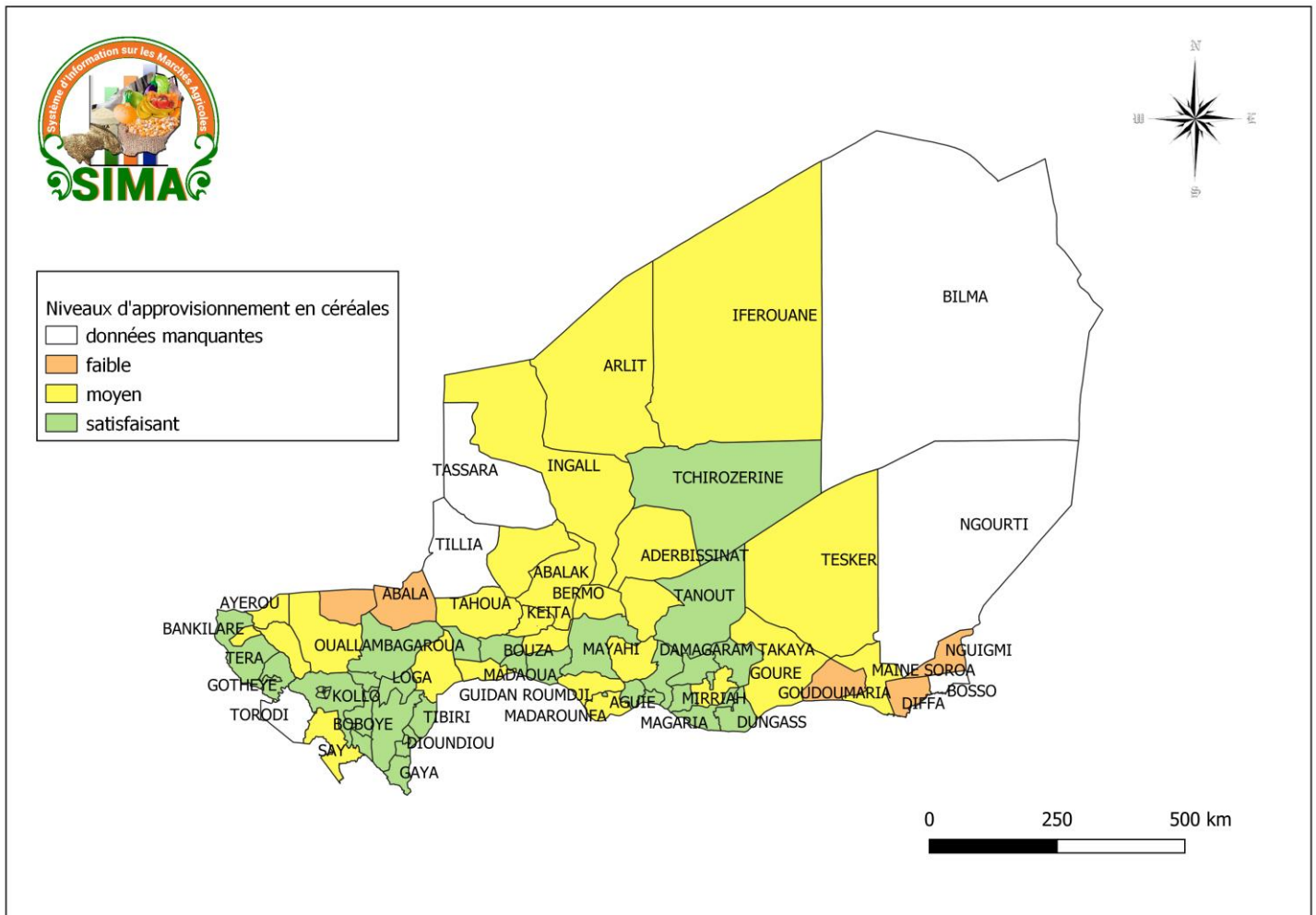


III. Analyse de la disponibilité alimentaire

L'analyse de la disponibilité alimentaire en mai 2021 est marquée par une disponibilité des céréales (mil, sorgho, maïs, riz) et de certains produits de rente (niébé, sésame, souchets, arachide) dans presque tous les marchés suivis. En outre, de l'avis des commerçants enquêtés, les quantités de céréales présentes sur les marchés arrivent à satisfaire la demande à travers le pays. Mais cette offre de céréales a été fortement suppléée par les opérations massives des achats locaux et institutionnels, de la demande des commerçants et des consommateurs en cette période de Ramadan. Cependant, l'état d'approvisionnement extérieur à travers les importations des céréales en provenance des pays voisins (notamment le Bénin et le Burkina Faso), connaît depuis le mois de mars 2020, une timidité des flux, imputable aux mesures préventives de la COVID-19 avec comme corollaire, la diminution du volume d'approvisionnement et l'augmentation des charges et de délais de transfert des produits.

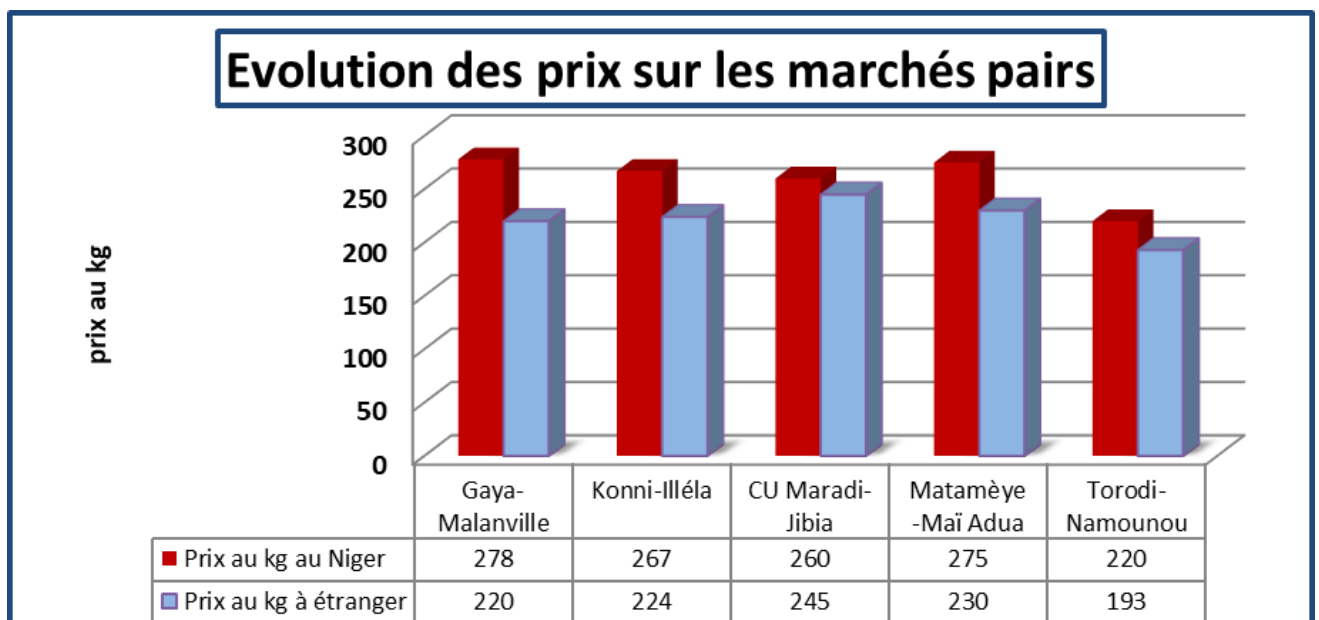
D'autre part, comme l'indique la carte ci-dessous, le niveau d'approvisionnement des marchés de la bande pastorale et des zones soumises à l'insécurité civile (nord Tillabéri, Tahoua, Agadez et Est Diffa), est resté moyen depuis le démarrage de la présente campagne de commercialisation.

Carte 2 : Appréciation des niveaux d'approvisionnement en céréales par département au cours du mois de mai 2021



Par ailleurs, l'analyse des différentiels de prix entre les marchés nationaux et les marchés transfrontaliers, confirme l'existence des marges économiquement incitatives/favorables pour les importations du mil et/ou du maïs à partir des marchés extérieurs de Namouno au Burkina Faso, de Malanville au Bénin, d'Illéla, Maï Adua et Jibia au Nigéria.

Graphique 1 : Différentiels de prix du maïs (Marchés transfrontaliers et Marchés nationaux) au cours du mois de mai 2021



De même, les opportunités commerciales en termes d'approvisionnement extérieur des céréales se confirment à travers l'analyse de prix de parité à l'importation qui est un modèle d'estimation de prix de vente à la consommation de **la source extérieure d'approvisionnement aux marchés nationaux de consommation**. Cette analyse intègre ainsi toutes les charges de transfert (transport, manutention, taxes, etc.) et les marges commerciales grossistes et détaillants. Elle permet également d'apprécier la marge commerciale appliquée par les commerçants.

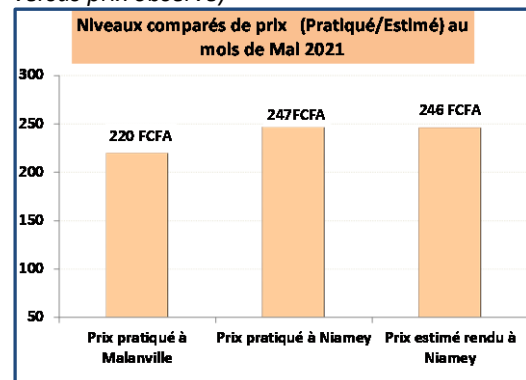
En effet, les résultats de l'analyse de prix de parité à l'importation du maïs béninois montrent qu'en mai 2021, le kilogramme de maïs payé à **220 FCFA** sur le marché de Malanville /Bénin, estimé rendu à Niamey devrait se vendre à **246 FCFA**/le kilogramme, toutes charges comprises. Cependant, le prix moyen pratiqué sur les marchés de Niamey au cours de cette même période, s'élevait à **247 FCFA** illustrant ainsi une incitation pour les commerçants à poursuivre l'approvisionnement des marchés locaux à partir du Bénin.

Le tableau et le diagramme ci-après décrivent le processus d'estimation de prix de parité à l'importation du maïs de Malanville à Niamey.

Tableau 1 : Processus d'analyse de prix de parité

Calcul PPM maïs sur le marché de Niamey en Mai 2021		
Axe: Malanville/Benin - Niamey		
N°	Désignation	Coût / Prix
1	Prix du maïs importé de Malanville (F CFA/tonne)	187 500
2	Frais de transport	25 000
3	Chargement	1 000
4	Déchargement	1 000
5	Taxes	1 000
6	Frais de route (Autres charges informelles et imprévues)	1 500
a)	Total dépense transport	29 500
b)	Prix de revient de la tonne (F CFA)	217 000
c)	Marge bénéficiaire grossiste (7% de b)	15 190
d)	Prix de vente en gros de la tonne TTC rendue à Niamey (b+c)	232 190
e)	Marge bénéficiaire détaillant (6% de b)	13 931
f)	Prix de vente au détail en F CFA du Kg de maïs rendu à Niamey (d+e)/1000	246
		Niveau de prix
Prix pratiqué à Malanville		220
Prix pratiqué à Niamey		247
Prix estimé rendu à Niamey		246

Graphique 2 : Niveaux comparés (prix estimé versus prix observé)

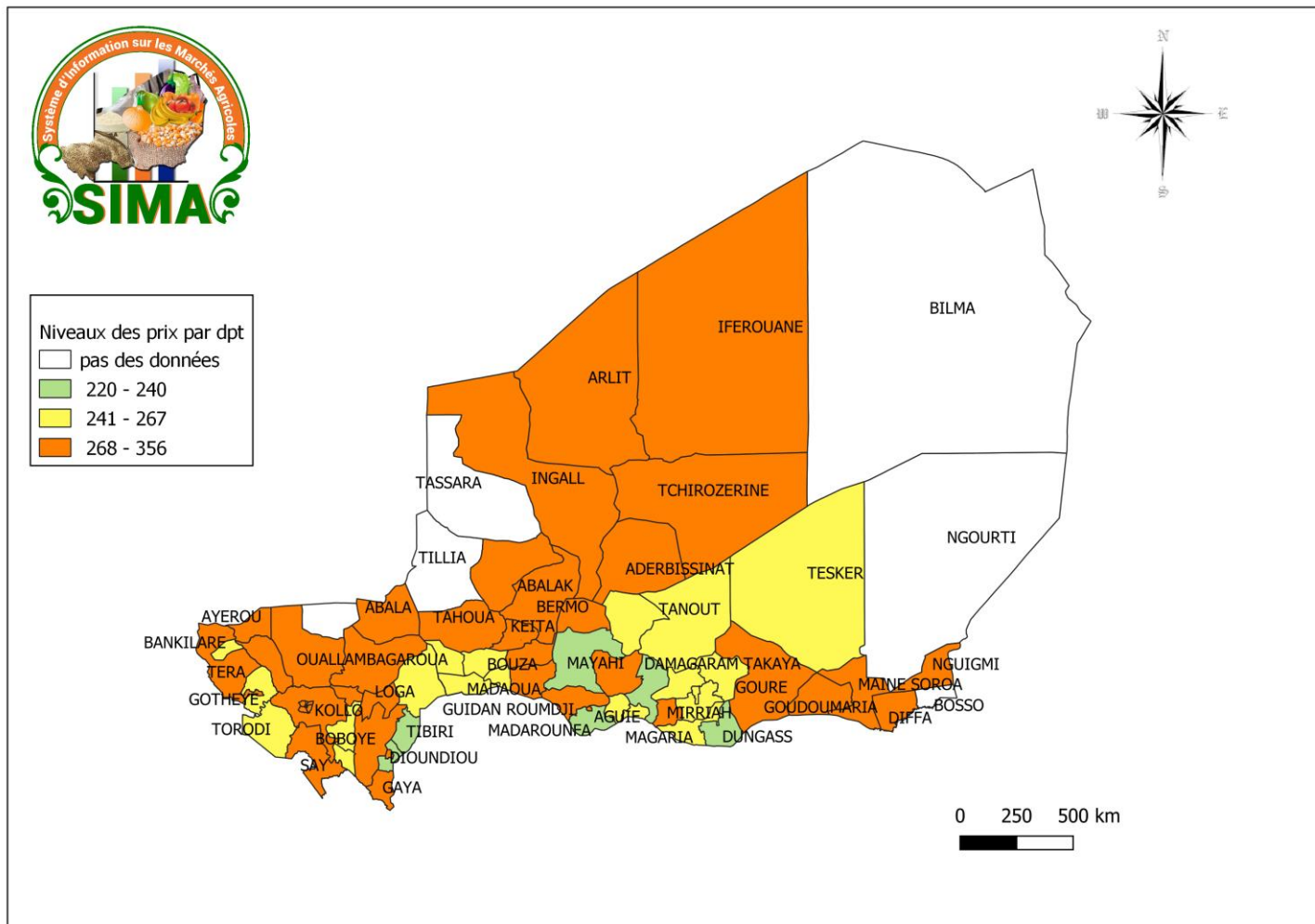


IV. Analyse de l'accessibilité alimentaire

Habituellement, l'évolution de prix des céréales au Niger est soumise aux fluctuations saisonnières inter mensuelles, lesquelles sont également fonctions de plusieurs facteurs (aléas climatiques, niveau de la production locale et celle des pays voisins, de politiques commerciales agricoles, de la régularité des importations, de l'assistance alimentaire etc.). En outre, un autre déterminant de l'évolution de prix au Niger réside traditionnellement dans la forte intégration des marchés nationaux par rapport à ceux du Nord Nigéria, du Burkina et du Bénin. Ce commerce transfrontalier est principalement régulé par le jeu de l'offre et de la demande, ce qui peut également participer en cas de choc à la volatilité des prix par la transmission directe des fluctuations de prix (des marchés transfrontaliers d'approvisionnement, aux marchés locaux de consommation). Aussi, les coûts de transfert (transport, manutention) représentent un élément clé de la détermination ou de la formation de prix sur les marchés nigériens notamment avec la présence des nombreux postes de contrôle au niveau de l'Etat fédéral du Nigéria.

A l'instar des mois précédents, la tendance évolutive de prix des céréales de base est caractérisée par (i) des niveaux de prix élevés à très élevés dans les parties nord et sud-ouest du pays et dans l'extrême Est du pays (plus précisément les départements de Iférouane, Bermo, Mayahi, Abala, Ayorou, Mangaizé, N'Guigumi). A l'inverse, comme l'indique la carte ci-après, les niveaux les plus bas sont relevés dans la bande agricole de Tahoua, Maradi, Dosso et Zinder (plus précisément dans les départements de Bagaroua, Malbaza, Gararé, Sabon-machi, Afolé, Dioundiou, Dungas, Tanout, etc.).

Carte 3 : Niveaux des prix du mil sur les marchés par départements

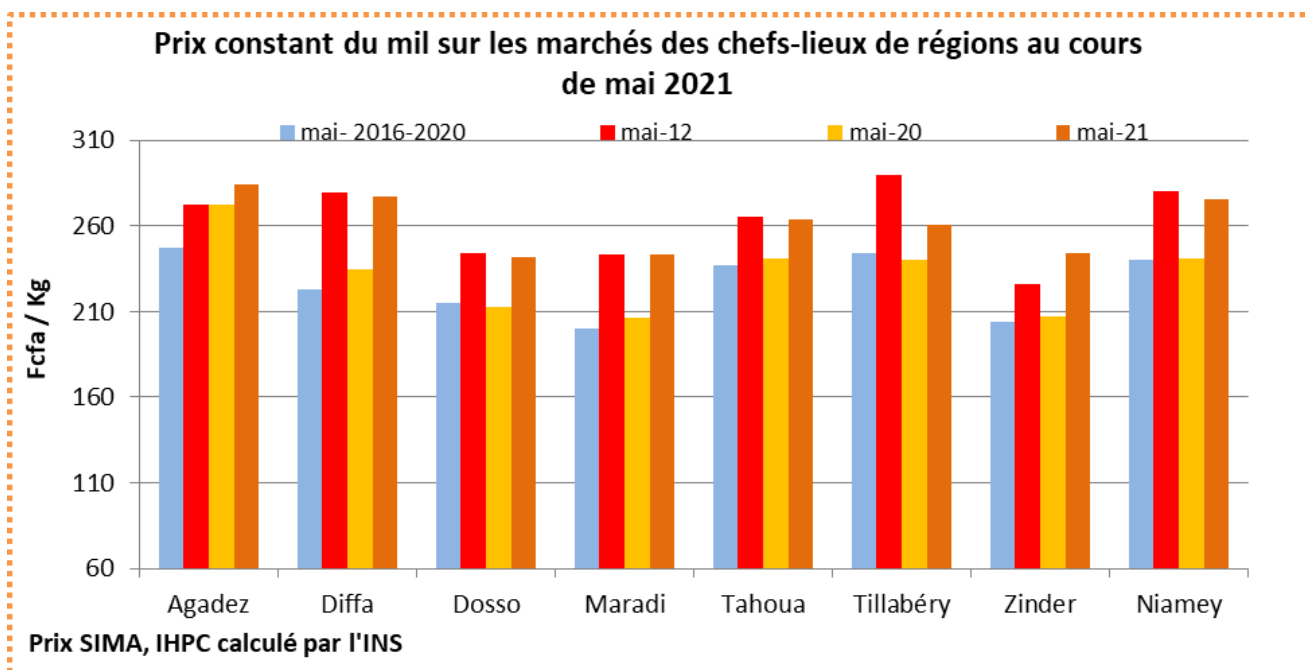


Le prix du mil relevé en mai 2021 est en hausse par rapport à son niveau de l'année passée (+17%) et par rapport à la moyenne des 5 dernières années (+16%) et se situant au même seuil historique de l'année 2012 (une année des hausses atypiques de prix des céréales). Cette situation se justifie principalement par :

- (i) La mauvaise récolte enregistrée dans certaines localités du bassin de production (inondations, pressions parasitaires),
- (ii) la baisse de la production dans les Etats du Nord Nigéria : les superficies emblavées ont diminué drastiquement dans certaines zones de production (Zanfara, Adamawa, Gombé, Maidougouri) pour des raisons de sécurité,
- (iii) le dysfonctionnement/ralentissement des flux entrants des produits consécutivement aux mesures prises contre la pandémie COVID-19,

Le graphique ci-dessous montre que les prix constants du mil, sont presque identiques en mai 2021 par rapport à leurs niveaux de mai 2012 (année de crise), mais en augmentation par rapport à ceux de mai 2020 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

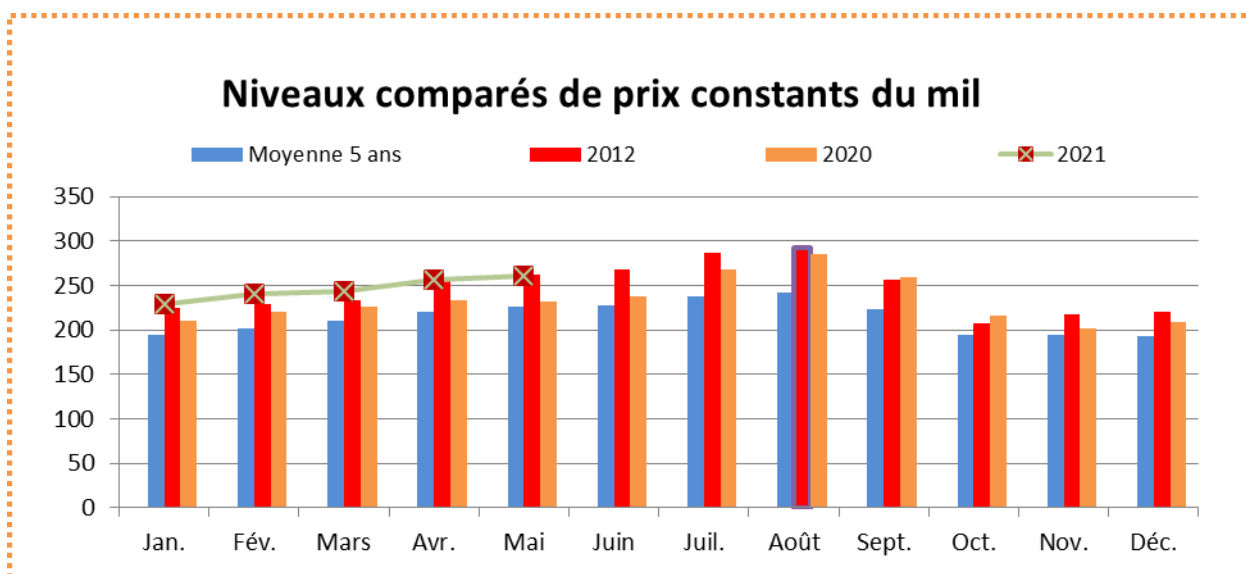
Graphique 3 : Evolutions comparées de prix constant du mil au cours du mois de mai 2021, par rapport à mai 2012, mai 2020 et à la moyenne des cinq dernières années



A l'instar du mois précédent, l'évolution inter-régionale du prix du mil montre une situation relativement meilleure pour les consommateurs des régions de Dosso (242 FCFA/Kg) et Maradi (243 F CFA/Kg) comparativement aux autres régions du Pays. A l'inverse, Agadez (284 FCFA/kg) et Diffa (277 FCFA/kg) affichent les niveaux de prix les plus élevés du pays. Toutefois, les niveaux de prix atteints dans toutes les 8 régions du Niger, demeurent très élevés par rapport à ceux de 2020 et par rapport à la moyenne de 5 dernières années. Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l'accessibilité économique des couches vulnérables notamment ceux vivant dans les zones d'insécurité de Tillabéri, Tahoua et Diffa.

Le graphique ci-dessous donne une illustration de l'analyse comparée du prix du mil par région/chefs-lieux de régions.

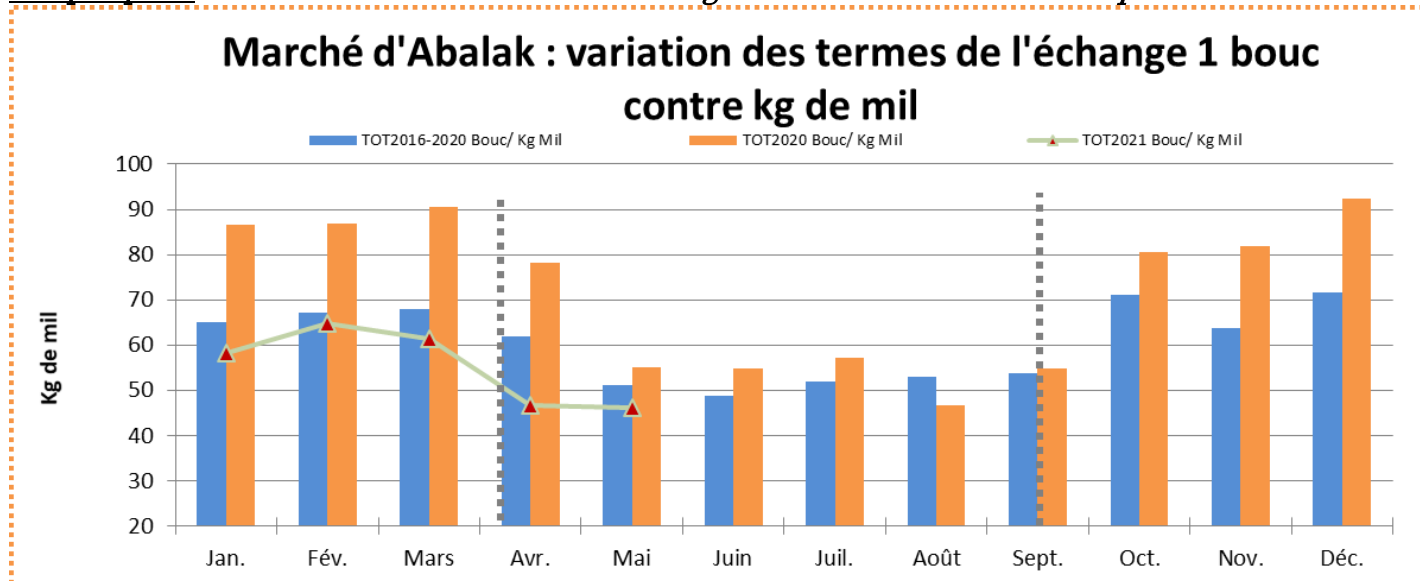
Graphique 4 : Niveaux comparés de prix constants du mil, mai 2021 par rapport à mai 2012, mai 2020 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.



Par ailleurs, la capacité d'accès économique des ménages aux principales denrées de base peut être également appréhendée par l'analyse des termes de l'échange (TDE). Les termes de l'échange permettent d'évaluer la quantité de céréales qu'un ménage peut acquérir avec le revenu tiré de la vente d'un bouc¹ ou avec le revenu tiré de la vente d'un sac de 100 kg d'oignon.

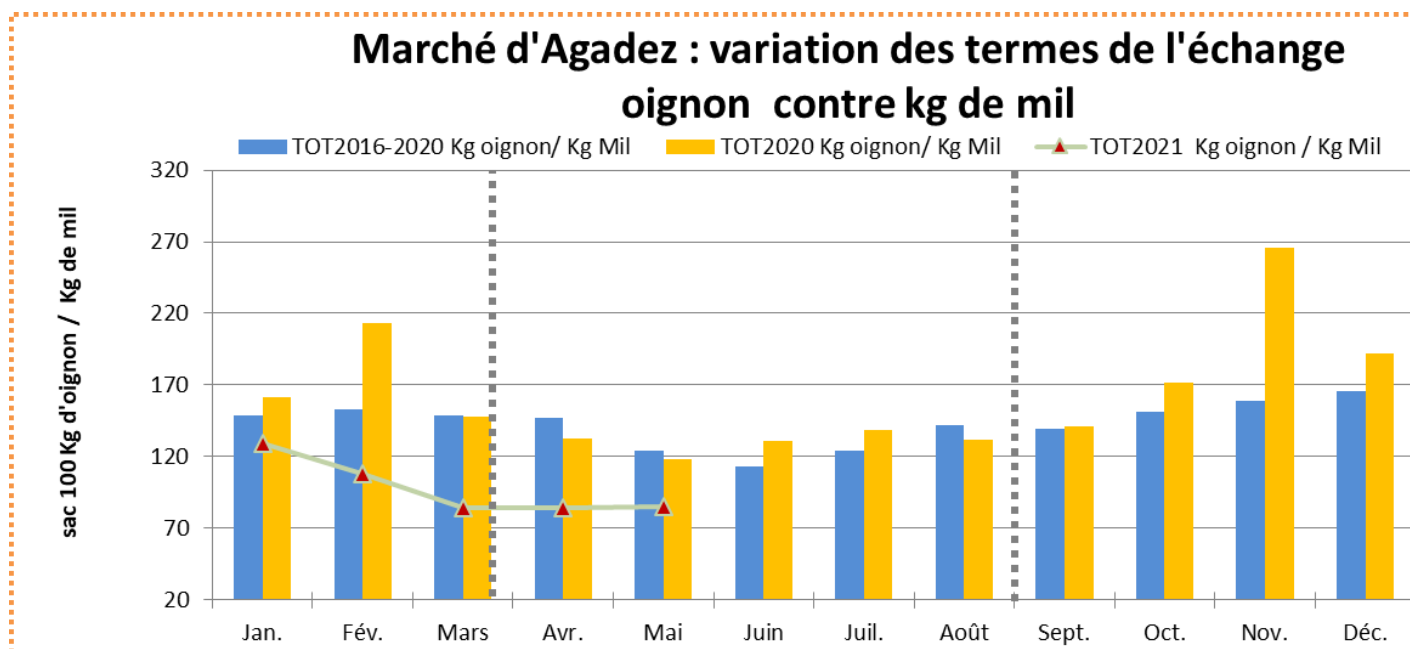
En effet, les termes de l'échange (TDE) bouc contre mil au mois de mai 2021, montre une dégradation de la capacité d'accès économique des éleveurs aux céréales de base. A titre illustratif, sur un marché témoin d'Abalak dans la région de Tahoua, la vente d'un bouc d'environ 1 an, ne permet à l'éleveur d'acquérir que seulement **46 kg** de mil contre **47 kg** en avril 2021. Cette situation peut s'expliquer par une légère hausse de **2%** du prix moyen du mil tandis que le prix moyen du bouc sur ce marché reste constant. Ainsi, les termes de l'échange demeurent en retraits par rapport à leurs niveaux de mai 2020 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Graphique 5 : Variations des termes de l'échange bouc/mil à Abalak / Zone pastorale de Tahoua



Les termes de l'échange oignon/mil sur le marché d'Agadez indiquent une amélioration de la capacité d'accès économique aux céréales, des producteurs d'oignon. En mai 2021, lorsqu'un producteur de cette localité, vend un sac de 100 kilogrammes d'oignon, il peut acquérir **85 kg** de mil contre **84 kg** en avril 2021. Cependant, les termes de l'échange oignon/mil au cours de cette période sont en baisse par rapport à leurs niveaux de l'année passée et à la moyenne de 5 dernières années.

¹ D'environ 1 an.



V. Conclusions et perspectives

La situation des marchés céréaliers au mois de mai 2021 a été caractérisée par un approvisionnement moyennement satisfaisant. Toutefois, l'offre provenant des importations à partir des marchés transfrontaliers (nord Nigeria, Nord Benin, Burkina Faso, etc.) demeurent en constante diminution depuis mars 2020. Il en est de même pour la baisse continue des exportations des produits de rente (niébé, sésame, souchet, etc.) réduisant ainsi le revenu potentiel tiré habituellement par les communautés vivant de ces filières.

S'agissant de l'évolution de prix des céréales, elle a été marquée des hausses, par rapport à l'année passée (+17% pour le mil) et par rapport à la moyenne de 5 dernières années (+16% pour le mil). Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l'accessibilité économique des couches vulnérables, notamment ceux vivant dans la bande pastorale et dans les zones soumises à l'insécurité et à l'état d'urgence.

De même, les termes de l'échange bouc/mil sont restés en défaveur des éleveurs de la zone pastorale, réduisant ainsi leur capacité d'accès économique aux céréales de bases (2 boucs pour environ 1 sac de 100 Kg). Il en est de même pour les termes de l'échange Oignon contre Mil qui sont aussi en défaveur des ménages producteurs d'oignon pour leur approvisionnement en mil (1 sac de 100 kg d'oignon pour 85 kg du mil).

La poursuite des achats (commerçants, consommateurs et institutionnels) pourrait accentuer l'ascension des prix des principaux produits sur les marchés suivis. En outre, les comportements et stratégies des institutions, des commerçants, des ménages et des producteurs sont en effet décisifs dans l'évolution future de prix et des produits, mais aussi dans les perspectives la sécurité alimentaire des ménages (notamment pour les couches vulnérables).

Suivi :

- Suivre de façon rapprochée et régulière, l'évolution des prix, des flux et les stratégies des acteurs (rétention de stocks, déstockage stratégique...);
- Suivre les effets de la persistance du conflit dans l'extrême Est-ouest du pays sur la sécurité alimentaire des populations locales.
- Renforcer le dispositif de suivi des flux transfrontaliers à la lumière des mesures préventives prises par les différents Etats de la sous-région ouest africaine.

Opération :

- Poursuivre et renforcer l'opération « vente des céréales à prix modéré » dans les zones de déficit de production et les zones sous état d'urgence

EQUIPE DE REDACTION

Ont proposé :

SIMA : Issia Moussa Djibo, issia_moussa@yahoo.fr

Analyste marchés et sécurité alimentaire (SIMA), Niger

PAM : Djibrilla SADOU GARBA, djibrilsad@yahoo.fr

Programme Policy Officer VAM, Market and Food Security Specialist/ Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niger

Ont contribué à la rédaction :

SIMA : BOUBAKAR Hamissou, hamissouboubakar@gmail.com, Coordonnateur SIMA

FEWS-NET: Yacouba Hama, HYacouba@fews.net

Coordonnateur Technique National FEWS NET (Famine Early Warning Systems Network), Niger